sans pitié, où l'on ne ménage pas plus le sang que l'honneur de ses adversaires. L'horrible fracas de ce libelle exaspéra le cardinal de Lorraine. Il mit sur pied toute la police de l'Eglise et de l'Etat pour découvrir le coupable caché sous l'anonyme. On fouilla aux quatre coins de la France. « Si le galant auteur eût été appréhendé au corps, dit Brantôme, quand il eût eu cent mille vies, il les eût toutes perdues. » Après de longues recherches, on finit par découvrir un malheureux libraire, Martin Lhommet, recéleur de quelques exemplaires. Il fut pris et mené tout droit à la potence. Cependant, que devenait l'auteur? Réfugié à Genève, il pouvait jouir à distance et en sûreté de la colère de ses ennemis. C'était un Français, un protestant, et de plus un des premiers jurisconsultes d'alors, l'élève d'Alciat, le rival de Cujas et de Donneau, le maître d'Etienne Pasquier, François Hatman, exilé volontaire. Le *Tigre* fut son premier coup de plume. Malgré tout le bruit qu'il excita, l'auteur ne fut pas tenté de se faire connaître; mais Beaudouin, son rival et son ennemi, se chargea de le démasquer. Il n'existe, dit-on, qu'un seul exemplaire de l'*Epître au Tigre;* il appartient au savant auteur du *Manuel du libraire*, M. Brunet. Divers bibliographes ont parlé de cet ouvrage, entre autres Charles Nodier.

Épître de maître Benoît Passavant, ouvrage satirique de Théodore de Bèze. Cette pièce si curieuse fut composée pour tourner en ridicule les ouvrages de Lizet, abbé de Sainte-Geneviève, *Arverni montigenæ utroque jure consulti*, dont le latin rappelait moins Rome que l'Auvergne. L'idée de cette célèbre épître et la mise en scène sont vraiment comiques. Passavant, ami et serviteur supposé de Lizet, a été envoyé par son maître à Genève, pour juger de la terreur et du désarroi qu'un de ses livres a dû jeter parmi les réformés. Il s'attend à les voir consternés, car jusqu'ici nul ne s'est avisé de répondre : ce qui ressemble fort à l'aveu d'une défaite. Notre voyageur arrive et trouve réunis à table, mangeant peu, buvant moins encore, mais plus sobres de vin que de paroles, les chefs de la petite colonie protestante, Calvin, de Bèze, Viret, Robert Estienne. Au premier aspect, une chose le frappe : c'est la maigreur et la pâleur hérétique des convives, qui offrent un contraste si parfait avec l'embonpoint et le vermillon orthodoxe de son maître. Cependant la conversation s'engage. Parmi ces proscrits, on s'entretient naturellement de la France, de tout ce qui s'y fait de remarquable, et par suite du terrible livre de Lizet. On s'étonne que personne n'ait encore osé le réfuter, et qu'un si savant homme, après avoir usé quarante ans de sa vie à composer une si belle œuvre, ait eu tant de peine à trouver un éditeur. Passavant s'apprête à jouir en silence du triomphe de son maître; déjà il se rengorge, se pavane d'aise; mais hélas! il s'aperçoit qu'on se moque de lui. Un des convives lui demande des nouvelles de l'illustre Lizet et de monsieur son nez : « *Quomodo valet dominus nasus ejus? Est-ne semper vestitus de cramosio? Est-ne semper damasquinatus?* » Cette malencontreuse question est le signal des brocards et des quolibets. C'est à qui rira le plus fort. L'un affirme que Lizet, pour devenir prince de l'Eglise, n'a pas besoin du chapeau, puisque son nez, à défaut de sa tête, est déjà cardinalisé. L'autre se divertit aux dépens de son latin si barbare et si dur, à ce qu'il paraît, qu'un feuillet de l'ouvrage a déchiré le fondement du siége apostolique : grossière plaisanterie répétée dans le monde entier, et que Henri Estienne et d'Aubigné ne manqueront pas de recueillir. Un troisième demande en quoi diffèrent Lizet et Balaam : C'est que Balaam et son âne faisaient deux, tandis que Lizet et sa mule ne font qu'un. Le malheureux est littéralement mis en pièce : son style, son visage, sa monture, rien n'est épargné. Aux personnalités blessantes se mêlent les discussions théologiques sur le pouvoir temporel des papes, le baptême, le Saint-Esprit, etc. Ces maudits hérétiques, et l'un d'eux surtout (Calvin), à la face maigre, à l'œil vif, à la voix enchanteresse, parlent si bien de ces matières, que le pauvre Passavant a failli s'y laissé prendre et devenir protestant à son insu. Le dialogue continue de la sorte et retombe toujours sur le dos de l'infortuné Lizet. « Jamais farce d'écolier ou de rapin ne fut plus vive, plus hardie, ni plus extravagante, dit M. C. Lenient; ce jour-là, de Bèze s'est montré le vrai disciple de Rabelais. N'était la frugalité du repas et la tempérance des convives, on croirait presque entendre les propos des buveurs aux noces de Gargamelle. Admettons, si l'on veut, que c'est un quart d'heure de *repues franches*, une courte débauche d'esprit et de gaieté que Calvin dut tolérer par amitié pour de Bèze et par haine contre Lizet. L'austère réformateur, qui interdisait à ses fidèles les plaisirs de la comédie, leur devait bien quelque dédommagement. L'éclat de rire soulevé par le *Passavant* durait encore vingt ans après son apparition. D'Aubigné s'en souvenait dans la *Confession de Sancy;* Henri Estienne s'égayait sur le compte de ce défunt nez immortalisé par la poésie, en attendant que le pape se décidât à le canoniser. »

Sous le titre de *Passavant Parisien*, Cathelan publia une épître en réponse à celle de Théodore de Bèze; mais autant l'une est spirituelle, étincelante de verve, de malice et de gaieté, autant l'autre est plate, grossière et ridicule. Pasquin a beau venir en aide au nouveau *Passavant*, son confrère, il perd avec lui tout son esprit. Ce libelle est, à proprement parler, la chronique scandaleuse de la colonie de Genève. Admis quelque temps dans la société des réfugiés, d'où il s'était bientôt fait chasser, Cathelan avait pu voir de près les infirmités de la nouvelle Eglise. Avec du tact, de l'habileté, il lui était facile de mettre en relief, dans un malin tableau, les petitesses, les amours-propres, les rivalités des réformateurs, enfin, d'offrir au public la contre-partie de ce souper médisant où l'on s'était diverti si fort aux dépens du pauvre Lizet. Mais Cathelan n'a rien fait de tout cela : ses rancunes ne lui ont inspiré qu'un absurde pamphlet; au lieu d'une histoire, il composa un roman, et le plus invraisemblable, le plus extravagant qui fut jamais.

Epîtres d'Horace. Ces épîtres se divisent en deux livres; le premier en renferme vingt, le second n'en contient plus que deux depuis que les éditeurs en ont retranché l'épître adressée aux Pisons, qu'ils publient à part sous le nom d'*Art poétique*. Elles sont écrites en vers hexamètres. Jules Scaliger, critique fort sévère d'Horace, avoue que le style des *Epîtres* est des plus brillants. « La première, dit-il lui-même dans un latin élégant, est plus douce que le miel. Les pensées sont serrées, la diction pure, harmonieuse, suave. Je suis persuadé qu'elle est, par ordre de composition, la dernière, et que c'est pour son exquise beauté qu'elle a été mise au premier rang. En général, je regarde l'ensemble des *Epîtres* comme postérieur aux *Satires*. C'est d'ailleurs dans cet ordre que les donnent les anciennes éditions, et je ne sais quelle idée a pu traverser l'esprit de ceux qui l'ont renversé. » — « Le style des *Epîtres*, dit M. Pierron, est le même que celui des *Satires*, mais avec un degré de plus dans l'habileté de l'exposition, dans la mise en œuvre des idées, dans la perfection du bien dire, dans celle de la versification. Du reste, c'est le même ton, c'est le même laisser-aller apparent, c'est la même image d'une causerie aimable. Toute la différence, c'est que le poëte, dans ses *Epitres*, donne des conseils et fait des leçons, tandis qu'il se moque du vice dans les *Satires.* »

Les *Epîtres* et les *Satires* d'Horace ont été souvent confondues sous le nom générique de *sermones* ou discours. On les distingue ainsi des *Odes* et des *Epodes*, désignées sous le nom de *Carmina ad lyram*, ou poésies lyriques. Quelle que soit la gloire que notre poëte ait recueillie sur les traces d'Alcée, de Pindare et de Sapho, celle que lui ont value les *Satires* et les *Epîtres* est peut-être plus solide, et sûrement plus incontestable; on peut citer plus de cent morceaux grecs traduits presque littéralement dans les poésies lyriques; il est vrai que les imitations d'Horace, comme celles de Virgile, sont toujours une sorte de création. En effet, malgré de notables différences, le monde romain d'Auguste était encore si rapproché du monde grec, son maître en civilisation, que des inspirations semblables, des idées, des conceptions analogues pouvaient, devaient même se rencontrer chez les deux peuples. On n'a pas assez réfléchi, en général, à cette parenté étroite des idées latines et des idées helléniques, souvent semblables, non-seulement à cause de leur commune origine, mais encore en raison des mêmes causes qui les déterminèrent dans l'esprit des deux peuples à des époques différentes, de telle sorte que souvent la muse romaine *repense*, selon l'expression si heureuse de Gœthe, les accents de la muse grecque plus encore qu'elle ne répète l'écho affaibli d'un idiome étranger.

Toutefois, même en reconnaissant que les imitations d'Horace à l'égard de la Grèce ne doivent point être jugées comme celles des modernes à l'égard de l'antiquité, on peut toujours penser et dire qu'il n'eût peut-être pas été poëte lyrique sans les modèles qu'il a imités, au lieu que, dans ses *Satires* et ses *Epîtres*, et surtout dans ces dernières, il montre des qualités d'invention. Ce n'est plus seulement l'élève de la Grèce, l'homme de lettres qui a longtemps étudié à Athènes, l'artiste préoccupé surtout de la forme et du bien dire. On trouve chez lui l'esprit d'observation, la netteté dans la pensée, la fidélité dans l'expression, la concision énergique et pittoresque, qui est le caractère de la littérature chez les grands peuples politiques et administrateurs comme les Romains et les Anglais. Les qualités positives et pratiques de l'esprit national se retrouvent dans leurs écrivains, que le fait bien précisé, la sensation bien définie et exactement rendue préoccupent d'abord, tandis que les artistes de l'histoire, les chevaliers errants de la politique, les idéologues de la France et de la Grèce, recherchent surtout dans la nature les types au point de vue de l'art, comme les généralités au point de vue de la science, et, mesurant les choses d'un point de vue plus élevé, les expriment en littérature avec plus d'ampleur et de brillant, moins de force et d'exactitude.

N'attendez point d'un homme qui est avant tout positif un système absolu, une théorie nettement arrêtée, une conviction logique jusqu'au bout dans ce qu'elle affirme et dans ce qu'elle conteste. Entre les stoïciens qui nient la douleur et prêchent l'insurrection de la volonté contre la nature, et les épicuriens qui l'affirment pour la fuir, et résolvent, par le fatalisme, les difficultés métaphysiques, ne demandant qu'au plaisir le mot de l'énigme, Horace hésitera peu : c'est vers les derniers qu'il penchera. Sagace observateur de la nature humaine, il la connaît trop bien pour accepter l'héroïsme comme la règle de tous les jours, et il est à remarquer que, dix-sept siècles plus tard, un autre moraliste plus minutieux, sinon plus profond, La Bruyère, viendra faire le même procès aux doctrines du Portique. Ce n'est pas sur le bon sens d'Epicure, c'est sur la philosophie de Pascal qu'il s'étayera, et, comme le païen, c'est à une fine ironie que le chrétien empruntera ses armes. Pour nous cette rencontre ne saurait être fortuite : devant les phénomènes moraux sérieusement étudiés, les illusions optimistes s'évanouissent rapidement, et derrière les lieux communs d'une phraséologie rebattue, derrière les hypocrisies de l'histoire et les mensonges de l'individu, se redresse la réalité toute nue, toute vivante, avec son évidence, sa laideur et sa misère.

Plusieurs des tableaux si vivants que nous offrent les *Epitres*, sont des scènes toutes tracées, où, par la vivacité du dialogue, la précision et la sagacité de l'observation, la pensée semble prendre d'elle-même une allure scénique, comme on voit dans quelques tableaux certaines distributions d'ombres produire l'illusion du relief. Sobre, vif, concentré, saisissant à son gré et quand il le juge convenable l'âme du lecteur, Horace avait tout ce qu'il fallait pour doter la littérature latine de nouveaux chefs-d'œuvre comiques. A-t-il craint de soulever un poids trop lourd, ou s'est-il défié du goût public où il aurait déjà trouvé quelques signes de décadence? Nous ne savons; mais nous citerons cependant son curieux passage de l'épître à Auguste, d'où l'on pourrait conclure que ce dernier motif fut le plus puissant :

« Ce qui épouvante et chasse de la scène le poëte le plus hardi, c'est de voir la multitude ignorante et stupide, sans mérite et sans honneur, mais fière de l'avantage du nombre, prête à lever le poing sur les chevaliers, s'ils la contrarient, demander au milieu de la pièce un ours ou des lutteurs; car tels sont les spectacles qui charment la populace! Les chevaliers eux-mêmes oublient les plaisirs de l'oreille pour les vaines et capricieuses jouissances des yeux. La toile reste baissée pendant quatre heures et plus pour nous montrer des légions, des armées en déroute, puis des rois traînés en triomphe, les mains liées derrière le dos; des chars, des charriots chargés de femmes, de bagages, d'esclaves, emportés d'une course rapide, des vaisseaux, et l'image en ivoire de Corinthe captive. Dès l'entrée en scène de l'acteur, les applaudissements éclatent; a-t-il dit quelque chose? — Non. — Et qu'admirez-vous donc? — Cette étoffe où la pourpre de Tarente imite la violette. »

M. Pierron a signalé, avec une originalité assez piquante, le talent d'Horace comme fabuliste. Moins partial que lui pour La Fontaine, qui, d'ailleurs, n'a pas besoin de partialité, nous ne dirons pas que, pour faire un chef-d'œuvre, le bonhomme n'a eu qu'à traduire le piquant récit d'Horace sur le *Rat de ville et le rat des champs.* C'est jouer de malheur que d'aller justement choisir une des fables les plus faibles de l'Esope français pour la traiter de chef-d'œuvre et l'opposer à l'admirable apologue d'Horace. Peut-être même donnerions-nous la préférence sur le *Savetier et le financier* au récit où figure l'orateur Philippe et le crieur Sulteius Menon. Que dire encore de ce soldat de Lucullus, téméraire la bourse vide, et auquel la prudence revient avec la richesse? Et tant d'autres passages des épîtres ne peuvent-ils pas être considérés comme de merveilleux apologues pleins de vie et de vérité?

Il est un dernier trait du caractère d'Horace, qui ressort de la lecture de ses *Epitres;* nous ne dirons pas, comme plusieurs l'ont fait, que le poëte s'y montre adulateur, mais nous dirons au moins qu'il y apparaît comme un homme qui se sait bien en cour et qui veut maintenir sa faveur. Là, comme partout, ce calculateur qui n'abandonne rien à la fortune, saura modérer son crédit et en assurer la sécurité par une réserve prudente. Ajoutez à ce motif un vif besoin d'indépendance personnelle et de calme, et vous trouverez le secret de cette philosophie qui lui fit refuser le poste de secrétaire d'Auguste. N'oublions pas, pour être juste, que ce compagnon de Brutus, qui a chanté l'empire, l'a célébré à la première heure, à celle qui fut la plus brillante, lorsque rien ne pouvait faire présager les jours de Tibère, de Caligula et de Néron. Assez habile pour rappeler Philippes à l'occasion, pour ne renier personne, pour savoir donner en un mot du prix à son dévouement du jour, par sa fidélité à la mémoire de ses amis de la veille, Horace était de plus l'obligé d'Auguste, et surtout de Mécène. Parce qu'il fut prudent et habile à ménager ces liaisons puissantes, nul n'est en droit de conclure qu'il ait flatté par intérêt plutôt que par gratitude ou enthousiasme. Respectons cette partie de la vie du poëte, dont l'amitié paraît avoir été, sinon le plus vif, du moins le plus délicat et le plus durable sentiment. Ces réserves faites, si la *Guerre de Jugurtha*, de Salluste, et le *Prince*, de Machiavel, sont le *vade mecum* du politique, la dix-huitième épître du livre premier sera, dans tous les temps et dans toutes les civilisations, le code de cette diplomatie privée qu'on appelle le savoir-vivre. Bien différent de Brummel, qui, dix-huit siècles plus tard, devait placer la science de la réussite dans l'impertinence employée à propos, et, qui pis est, appliquer avec succès son périlleux système, Horace, bien plus réservé, prêche la discrétion, la réserve, l'observation et la prudence. Dans sa treizième épître, adressée à Vinius Arella, qui devait présenter à l'empereur ses œuvres complètes, la sollicitude paternelle de l'auteur, doublée de l'habileté de l'homme du monde et du calcul du courtisan, lui dicte des conseils en termes remplis d'une sagesse craintive. L'homme de l'observation et du juste milieu se retrouve dans les plus minces détails, et Horace s'est peint dans ses *Epîtres* avec une sincérité si fidèle que peu de figures littéraires nous sont mieux connues.

Quant au style, M. Rigault l'apprécie justement dans les lignes suivantes :

« J.-C. Scaliger, un des plus grands ennemis d'Horace, comme on sait, avouait que le style des *Epitres*, avec ses imperfections, est un style délicieux, et Lancelot, un des meilleurs amis du poëte, pensait que la négligence y est volontaire et qu'Horace y a ménagé quelques défauts ingénieux pour rendre ses vers plus semblables à la conversation. Quoi qu'il en soit, plus étudié ou plus abandonné, le style d'Horace est toujours charmant. « Jamais écrivain, dit Fénelon, n'a donné un » tour plus heureux à sa parole pour lui faire » signifier un plus beau sens avec brièveté » et délicatesse. » Et Montaigne : « Horace » ne se contente point d'une superficielle » expression : elle le trahirait; il voit plus » clair et plus outre dans les choses. Son » esprit crochète et furète tout le magasin » des mots et des figures pour se représenter, » et les lui faut outre l'ordinaire, comme sa » conception est outre l'ordinaire. » On ne doit admettre, ce nous semble, qu'avec de grandes réserves, la seconde moitié de cet éloge de Montaigne.

» Fénelon est plus exact : « Horace fait signifier un beau sens aux mots par le tour qu'il donne à sa parole; mais il ne cherche pas des mots outre l'ordinaire. Son exemple servirait alors à justifier bien des écrivains qui se croient un tel nombre d'idées, que la langue doit ployer sous eux, et qui inventent de nouveaux mots, parce qu'ils pensent ce que personne encore, selon eux, n'a pensé.

» La langue classique du siècle d'Auguste suffisait aux idées d'Horace, et il s'en est contenté; il a pris les mots de tout le monde; mais, suivant son précepte, il les a marqués de son empreinte. Personne ne vise moins qu'Horace à l'archaïsme ou au néologisme; nul écrivain n'est plus simple et plus naturel; nul n'est plus neuf et plus hardi : il ne s'est pas créé un vocabulaire personnel en inventant des termes nouveaux ou en ressuscitant des mots oubliés; il a renouvelé, par le tour qui lui est propre, la langue universelle, la langue de son temps, et c'est là sa véritable originalité. »

Épîtres et Épigrammes de Clément Marot. Les genres secondaires sont le domaine propre de Clément Marot; il a pleinement réussi dans l'épigramme, le madrigal et l'épître badine, et il a fait d'heureuses excursions sur le terrain de la satire, de l'apologue et de l'élégie. Génie alerte, enjoué, délicat, Marot n'a pas abordé les grands sujets; il représente la poésie française au XVIe siècle, dont il résume tous les charmes, toutes les qualités. Il réunit dans une originalité piquante la couleur de Villon, la gentillesse de Froissart, la délicatesse de Charles d'Orléans, le bon sens d'Alain Chartier et la verve mordante de Jean de Meung. Marot est ainsi le premier type véritable de l'esprit français. Son style est parfaitement intelligible; le vers de dix syllabes lui a surtout fourni une richesse étonnante de coupes et d'effets poétiques.

Quoi de plus galant et de plus fin que ces vers, dont le dernier est une perle :

Puisque de vous je n'ay autre visage,
Je m'en vais rendre ermite en un désert,
Pour prier Dieu, si un autre vous sert,
Qu'ainsi que moi, en votre honneur sort sage.
Adieu, amour, adieu, gentil corsage;
Adieu, ce teint, adieu, ces friands yeux.
Je n'ai pas eu de vous grand avantage;
Un moins aimant aura peut-être mieux.

On a tant de fois cité la petite pièce intitulée le *Oui et le Non*, qu'on ne peut l'oublier dans une anthologie marotique :

Un doux nenni avec un doux sourire
Est tant honnête! il vous le faut apprendre.
Quant est d'oui, si veniez à le dire,
D'avoir trop dit je voudrais vous reprendre;
Non que je sois ennuyé d'entreprendre
D'avoir le fruit dont le désir me point;
Mais je voudrais qu'en me le laissant prendre,
Vous me disiez : « Non, vous ne l'aurez point. »

Quel joli madrigal que le suivant :

Amour trouva celle qui m'est amère
(Et j'y étais : j'en sais bien mieux le conte)

Bonjour, dit-il, bonjour, Vénus, ma mère;
Puis, tout à coup, il voit qu'il se mécompte,
Dont la couleur au visage lui monte,
D'avoir failli honteux, Dieu sait combien!
« Non, non, Amour, lui dis-je, n'ayez honte,
Plus clairvoyants que vous s'y trompent bien. »

Voltaire citait souvent cette épigramme où la muse de Marot se joue agréablement :

Monsieur l'abbé et monsieur son valet
Sont faits égaux tous deux comme de cire.
L'un est grand fou, l'autre petit follet.
L'un veut railler, l'autre gaudir et rire.
L'un boit du bon, l'autre ne boit du pire.
Mais un débat le soir entre eux s'émeut;
Car maître abbé toute la nuit ne veut
Etre sans vin, que sans secours ne meure,
Et son valet jamais dormir ne peut
Tandis qu'au pot une goutte en demeure.

Il n'y a rien dans notre langue de plus piquant, de plus naïf, de plus adroit que l'épître à François Ier sur le vol de son valet. D'autres petits chefs-d'œuvre, la ballade de *Frère Lubin*, le rondeau du *Bon vieux temps*, les épigrammes du *Lieutenant Maillart* et du *Gros prieur*, le madrigal du *Passereau*, la satire de l'*Enfer* sont aussi connus.

L'estime qu'on a pour les poésies de Clément Marot a triomphé des vicissitudes du langage. « Il n'y a guère, a dit La Bruyère, entre Marot et nous que la différence de quelques mots. » La langue française a acquis dans ses vers de la naïveté, de la finesse et de la grâce. « C'est par cette aisance des tournures, dit Dussault, par cette légèreté et cette clarté des constructions, par cette liaison nette et douce des différentes parties de la phrase, par cette syntaxe facile et coulante, qu'il a mérité d'être célébré comme un homme de génie qui a jeté les fondements de notre idiome. » C'est peut être forcer la note admirative. J.-B. Rousseau a mieux caractérisé le génie de Marot en lui disant :

Par vous, en France, épîtres, triolets,
Rondeaux, chansons, ballades, virelets,
Gente épigramme et plaisante satire
Ont pris naissance; en sorte qu'on peut dire :
De Prométhée hommes sont émanés,
Et de Marot joyeux contes sont nés.

La Harpe a fort bien jugé Marot; son appréciation semble être une opinion toute contemporaine : « Marot, dit-il, marque la première époque dans l'histoire de notre poésie, bien plus par le talent qui brille dans ses ouvrages, et qui lui est particulier, que par les progrès qu'il fit faire à notre versification, progrès qui furent très-lents et très-peu sensibles depuis lui jusqu'à Malherbe... Il eut un talent infiniment supérieur à tout ce qui l'avait précédé, et même à tout ce qui l'a suivi jusqu'à Malherbe. On remarque chez lui un tour d'esprit qui lui est propre. La nature lui avait donné ce qu'on n'acquiert point : elle l'avait doué de grâce. Son style a vraiment du charme, et ce charme tient à une naïveté de tournure et d'expression qui se joint à la délicatesse des idées et des sentiments. Personne n'a mieux connu que lui, même de nos jours, le ton qui convient à l'épigramme, soit celle que nous appelons ainsi proprement, soit celle qui a pris depuis le nom de madrigal, en s'appliquant à l'amour et à la galanterie. »

M. Sainte-Beuve a parlé avec une vraie finesse d'un poëte qui est tout nuances : « Maître Clément n'était pas un poëte de génie; il n'avait pas un de ces talents vigoureux qui devancent les âges et se créent des ailes pour les franchir. Une causerie facile, semée par intervalles de mots vifs et fins, est presque le seul mérite qui le distingue, le seul auquel il faille attribuer sa longue gloire et demander compte de son immortalité... Remarquons pourtant que l'aimable railleur n'est pas dépourvu de tendresse, et qu'autre part même que dans l'élégie, jusque dans la chanson et l'épigramme, il a laissé échapper quelques vers d'une mélancolie voluptueuse; mais la sensibilité chez lui n'a qu'un éclair, et une larme est à peine venue que déjà le badinage recommence. »

Épîtres satiriques ou **Sermoni** de Chiabrera, en vers libres et sous forme de lettres adressées à divers amis (1604). Ces épîtres sont au nombre de trente, toutes remarquables par le naturel, la grâce, l'abandon du style, l'innocente ironie, les vérités hardies qu'elles renferment. La versification de Chiabrera cache habilement l'effort, au point de paraître presque négligée au premier abord. Sévère sans cesser d'être aimable, il veut que l'on respecte la vertu, mais il ne condamne pas les plaisirs; il pénètre dans les cours, mais, au milieu des grands, il garde toujours son indépendance et plaint le sort des courtisans. Il est aussi très-laconique. Chacune de ses épîtres est destinée à démontrer quelque vérité, et il en demande les preuves à sa propre expérience, c'est-à-dire aux circonstances de sa vie et à l'histoire de son temps. Dans la première, il décrit la vie solitaire, paisible et studieuse qu'il menait dans la campagne près de Savone. Sa petite maison, qu'il avait bâtie lui-même, est décrite dans la seconde épître; elle n'a pas plus de vingt-cinq coudées de large; elle est si bien située qu'elle le défend des rigueurs de l'hiver et des ardeurs de l'été. C'est là que, rentrant en lui-même, il apprécie à leur juste valeur ces fantômes nommés pouvoir et fortune, qu'il a rencontrés dans ce qu'on appelle le grand monde. Il écrit dans le même esprit sa troisième épître à Mgr Ciampoli, qui jouissait alors de la faveur d'Urbain VIII; il semble pressentir la disgrâce de son ami. Dans le cinquième *sermone*, il présente un tableau aussi triste que fidèle de la magistrature et du barreau de cette époque. Le pauvre opprimé par le puissant, l'avocat trompant et volant son client, le juge hypocrite et vendu : tels sont les scandales que Chiabrera rappelle, pour faire mieux apprécier les magistrats intègres qui consacrent leur vie à la justice et à la vérité. Le sixième est encore plus remarquable : le poëte, revenant de Rome, demande à son voiturier s'il a jamais conduit quelqu'un qui eût l'air heureux. Le voiturier lui répond que non, et, se félicitant d'être ce qu'il est, il lui parle en plaisant et profond philosophe. Dans le septième, il décrit les effets de la guerre et les vices des soldats de son siècle. Dans la dixième épître, Chiabrera s'élève contre les poëtes qui ont donné dans leurs vers trop d'importance à l'amour. Les épîtres suivantes sont d'un véritable sage; le poëte s'y moque de la cupidité, de l'ambition, de l'amour des richesses, de la vanité et du luxe des femmes. Plus loin il raille avec esprit et finesse la mollesse de ses compatriotes; il se moque des préjugés, des prétentions ridicules des nobles, des savants, etc. Mais après tant d'ironie, il sait encore trouver de la sensibilité : dans la dernière de ses épîtres, il pleure les malheurs du peuple.

Épîtres de Boileau. La première de ces épîtres, composée en 1669, est séparée par vingt-six années de la dernière, écrite en 1695, au moment où Boileau comptait

Onze lustres complets surchargés de quatre ans.

Les neuf premières appartiennent à l'époque de sa maturité, les trois autres correspondent au commencement de sa vieillesse et s'en ressentent, la dernière surtout. De l'aveu de tous, les Epîtres sont supérieures aux Satires. La première, adressée au roi et composée d'après les conseils de Colbert, pour tempérer l'ardeur guerrière du jeune Louis XIV, contient une salutaire leçon donnée en pure perte. Au début, le poëte lance quelques traits satiriques contre ceux qui ne se lassaient pas de comparer Louis à César et au grand Alexandre. Il raconte d'après Plutarque, sinon d'après Rabelais, la conversation de Pyrrhus et de Cinéas. Le conseil était prématuré. La scène reproduite par Boileau n'en est pas moins piquante, et c'est le passage le plus saillant de l'épître. On y remarque une allusion à l'achèvement du canal du Languedoc :

J'entends déjà frémir les deux mers étonnées
De voir leurs flots unis au pied des Pyrénées.

Boileau avait placé, vers la fin de cette épître, la fable de l'*Huitre et les Plaideurs.* On trouva cet épisode déplacé dans un sujet sérieux, et le poëte, jaloux de sauver ses vers, composa sur la *Manie des procès* une épître à l'abbé Desroches, où son apologue fut utilisé. Cette épître, qui est la seconde, est presque insignifiante. L'épître sur la *Fausse honte*, adressée au grand Arnauld, est une thèse contre le calvinisme autant qu'une défense du jansénisme, sous une forme vague. Le sujet est mal déterminé, les idées ont peu de force; la versification rachète le peu d'enchaînement des idées. Le *Passage du Rhin*, dans la quatrième épître, est considéré comme un des chefs-d'œuvre de la langue. L'épisode retracé par le poëte brille par l'invention, le coloris, le mouvement. Du style familier, il passe sans dissonance au ton héroïque, et il y revient avec non moins d'habileté. L'épître à M. de Guilleragues, une des plus parfaites, ne renferme que des conseils de bon sens; le poëte veut étudier lui-même, et il raconte comment il a été amené à composer des vers. L'épître à M. de Lamoignon, sur les *Plaisirs des champs*, est souvent citée comme un modèle. Quelques détails descriptifs habilement rendus laissent pourtant le lecteur un peu froid; on n'y sent point le charme que font éprouver certains passages d'Horace, de Virgile et même de Racan. L'épître sur l'*Utilité des ennemis* est une protestation en faveur de Racine contre les admirateurs de Pradon; les cabales sont impuissantes contre les bons ouvrages, et les clameurs de l'envie aiguillonnent le talent. Les seuls suffrages des esprits d'élite doivent être comptés. Les beaux vers abondent dans cette pièce, dont le plan est irréprochable. La huitième épître, qui répète l'éloge de Louis XIV, ne sort pas d'une honnête médiocrité. La suivante, paraphrase de cet axiome, *Rien n'est beau que le vrai*, est supérieure. Celle où Boileau prend congé de ses Vers est encore un bon morceau. La onzième, adressée au jardinier *Antoine*, est faible. La dernière, sur l'*Amour de Dieu*, est une œuvre sénile.

La Harpe, analysant les Epîtres de Boileau, les juge en ces termes : « S'il est inférieur à Horace dans les Satires (excepté la neuvième), il est pour le moins son égal dans les Epîtres. Je ne crois pas même que les meilleures du favori de Mécène puissent soutenir le parallèle avec l'épître à M. de Seignelay sur le *Vrai*, et avec celle qui est adressée à M. de Lamoignon sur les *Plaisirs de la campagne*, mis en opposition avec la vie inquiète et agitée qu'on mène à la ville. Auguste, dans les Epîtres d'Horace, n'a jamais été loué avec autant de finesse, ni chanté avec un ton si noble, si élevé et si poétique que Louis XIV l'a été dans celles de Despréaux. Enfin, celles d'Horace n'ont pas un seul morceau comparable au passage du Rhin. Il y a plus de mérite encore dans la louange délicate que dans la satire ingénieuse, et notre poëte possède éminemment l'une et l'autre... On voit, dans ces morceaux et dans beaucoup d'autres, non-seulement l'homme d'esprit qui sait plaire, le poëte qui sait écrire, mais l'homme judicieux qui choisit les objets de ses louanges et ne veut pas être démenti par la postérité. Si la versification de ses Epîtres est plus forte que celle de ses Satires, elle est aussi plus douce et plus flexible. Le censeur s'y montre moins, et l'homme s'y montre davantage : c'est toujours le même fonds de raison, mais elle éclaire souvent sans blesser... Quand Boileau introduit dans ses Epîtres un interlocuteur, il dialogue bien mieux que dans ses Satires. Il supprime toute formule de liaisons, ces *dis-tu*, *poursuis-tu*, *diras-tu*, qui reviennent si fréquemment dans sa satire contre les *Femmes* et ailleurs, et jettent de la langueur dans le style. »

Boileau tient une trop grande place dans l'histoire de la littérature française pour que nous ne rapportions pas les diverses opinions émises par les critiques au sujet de la meilleure partie de ses œuvres. La Bruyère disait dans son discours de réception à l'Académie française : « Boileau passe Juvénal, atteint Horace, semble créer les pensées d'autrui et se rendre propre tout ce qu'il manie. Il a, dans ce qu'il emprunte des autres, toutes les grâces de la nouveauté, et tout le mérite de l'invention; ses vers, forts et harmonieux, faits de génie, quoique travaillés avec art, pleins de traits et de poésie, seront lus encore quand la langue aura vieilli et en seront les derniers débris; on y remarque une critique sûre, judicieuse et innocente, s'il est permis de dire de ce qui est mauvais qu'il est mauvais. » Marmontel a écrit, dans ses *Eléments de littérature*, ce correctif que d'autres censeurs n'ont pas admis : « En général, les défauts dominants des Epîtres de Boileau sont la sécheresse et la stérilité, des plaisanteries parasites, des idées superficielles, des vues courtes et de petits desseins. On lui a appliqué ce vers :

Dans son génie étroit il est toujours captif.

Son mérite est dans le choix heureux des termes et des tours. » Comparant Boileau à Pope, Fontanes tient la balance en équilibre : « Despréaux n'a pas sans doute la philosophie de Pope, qu'il égale au moins par le style. On ne peut guère exiger qu'il s'élevât au-dessus des idées de son siècle; les siennes ne sont point inférieures à celles des moralistes ses contemporains, si l'on excepte La Fontaine et Molière. Combien de vers des épîtres à Lamoignon, à Guilleragues, à Seignelay, sont devenus proverbes et se répètent tous les jours! Il faut bien qu'ils n'expriment pas des idées triviales. L'épître *Au grand Arnauld* n'a-t-elle pas un but très-moral, malgré les réflexions critiques d'un littérateur très-distingué (Marmontel)?... Cependant il faut avouer que Despréaux n'a pas traité les sujets de morale avec la même profondeur que le poëte anglais. Il avait moins d'élévation dans les idées; mais il compense bien ce désavantage par l'excellence de son goût et la justesse de son esprit. » Pope l'emporte peut-être aussi par la force d'une logique serrée qui impose son opinion au lecteur. Auger, auteur d'un *Eloge* de Boileau, s'attache à la tradition classique du XVIIe siècle : « Emule d'Horace dans la satire, Boileau le fut avec plus de succès encore dans l'épître. L'épître, qui n'exclut aucun sujet, admet aussi tous les tons. Dans ce genre moins borné, moins uniforme, Boileau, tour à tour littérateur et moraliste, censeur et courtisan, a déployé le talent le plus flexible. On remarque dans les Epîtres un intérêt plus général, plus varié, plus soutenu que dans les Satires; la raison y a plus d'étendue et de profondeur; la poésie plus de mouvement, de souplesse et de grâce. Les seules Epîtres de Boileau placeraient leur auteur au premier rang de ceux qui ont orné la raison du charme des beaux vers. » Nous ne pouvons mieux terminer qu'en faisant quelques citations qui feront mieux saisir l'esprit des *Epitres* de Boileau :

Ainsi, craignant toujours un funeste accident,
J'imite de Conrart le silence prudent.
(*Epître I.*)

Hé! seigneur, dès ce jour, sans sortir de l'Epire,
Du matin jusqu'au soir qui vous défend de rire?
(*Epître I.*)

Mais quelques vains lauriers que promette la guerre,
On peut être héros sans ravager la terre.
(*Epître I.*)

Un Auguste aisément peut faire des Virgiles.
(*Epître I.*)

Des sottises d'autrui nous vivons au palais.
(*Epître II.*)

Hâtons-nous, le temps fuit et nous traîne avec soi;
Le moment où je parle est déjà loin de moi.
(*Epître II.*)

Louis, les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage.
(*Epître IV.*)

Le chagrin monte en croupe et galope avec lui.
(*Epître V.*)

L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est stérile;
La vertu sans argent est un meuble inutile.
(*Epître V.*)

Qu'heureux est le mortel qui, du monde ignoré,
Vit content de soi-même en un coin retiré!
(*Epître VI.*)

Au *Cid* persécuté *Cinna* doit sa naissance.
(*Epître VII.*)

La simplicité plaît sans étude et sans fard.
(*Epître IX.*)

Huer la métaphore et la métonymie,
Grands mots que Pradon croit des termes de chimie.
(*Epître X.*)

Épîtres de J.-B. Rousseau, en deux livres. On trouve dans les Epîtres de Rousseau une facilité qui ne lui est pas ordinaire, quoique ici cette facilité touche quelquefois à la négligence. Sans être comparables à celles d'Horace et de Boileau, elles renferment quelques beautés. On remarque principalement l'*Epître à Thalie*, sur ce qu'on nomme le *comique larmoyant*, qui commençait à être en vogue du temps de J.-B. Rousseau. Elle contient de bons principes, qui sont d'ailleurs assez faiblement exprimés. L'*Epître aux Muses* est une imitation de la neuvième satire de Boileau. Citons encore les épîtres au comte de Luc, au baron de Breteuil et au P. Brumoy. Cette dernière est dirigée contre Voltaire, auquel J.-B. Rousseau reproche d'avoir négligé la rime. La revanche de Voltaire eût été bien facile, s'il eût voulu répondre. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques endroits qui nous rappellent le talent du versificateur; mais qu'est-ce qu'un certain nombre de vers bien frappés dans des pièces de mauvais goût, écrites dans un esprit condamnable, dans des pièces surchargées de déclamations insipides, de vers chevillés, durs et incorrects, dans des pièces composées d'un mélange d'injures triviales, de verbiage obscur et de figures forcées? Ces épîtres sont, en outre, défigurées par l'abus du *marotisme*, qui n'est guère de mise en un sujet sérieux. Ainsi employé sans choix et sans goût, il est simplement ridicule :

Comte, pour qui *terminant tous délais*,
Avec vertu fortune a fait la paix,
Jaçoit (quoique) qu'en vous gloire et haute nais-
[sance,
Soit alliée à titres et puissance,
Que de splendeurs et d'honneurs mérités
Votre maison *luise* de tous côtés,
Si toutefois ne sont-ce ces bluettes
Qui vous ont mis en l'estime où vous êtes, etc.

Ce n'est pas là imiter Marot, c'est ressusciter Ronsard, et Marot aurait haussé les épaules s'il avait lu ces belles choses que lui adresse Rousseau :

Mon nom par vous est *encore connu*
Dont bien et mal m'est ensemble advenu,
Bien, *par trouver* l'art de m'être fait lire,
Mal, *par avoir* des sots excité *l'ire*, etc.
. . . .
Je m'en rapporte à tout lecteur bénin;
Et gens sensés craindront plus le venin
D'un fade auteur, qui dans ses vers en prose,
A tous venans distille *son eau rose*,
Toujours de *sucre et d'anis saupoudré.*
Fiez-vous-y : ce rimeur *si sucré*
Devient amer, quand le cerveau lui tinte,
Plus qu'*aloès ni jus de coloquinte.*

Ces expressions basses, grossières, bizarres, n'ont rien de marotique et ne dénotent qu'une fâcheuse absence de goût. Cette *Epître à Marot* est pourtant une de celles où l'on rencontre quelques beaux endroits, bien qu'elle roule sur ce sophisme qu'un sot ne peut pas être honnête homme et qu'un malhonnête homme ne peut avoir d'esprit.

Sur quatorze épîtres, il n'y a guère que les cinq que nous avons citées où les défauts soient balancés par un certain nombre de vers bien écrits; et cependant, quand Rousseau voulait s'en donner la peine, il se rapprochait bien près de Boileau. Voici, par exemple, des vers très-sensés sur le style recherché :

Car tout novice, en disant ce qu'il faut,
Ne croit jamais s'élever assez haut.
C'est en disant ce qu'il ne doit pas dire
Qu'il s'éblouit, se délecte et s'admire,
Dans ses écarts non moins présomptueux
Qu'un indigent superbe et fastueux
Qui, se laissant manquer du nécessaire,
Du superflu fait son unique affaire.

Cette définition du poëte est charmante :

Tout vrai poëte est semblable à l'abeille :
C'est pour nous seuls que l'aurore l'éveille,
Et qu'elle amasse, au milieu des chaleurs,
Le miel si doux tiré du suc des fleurs.
Mais la nature, au moment qu'on l'offense,
Lui fit présent d'un dard pour sa défense,
D'un aiguillon qui, prompt à se venger,
Cuit plus d'un jour à qui l'ose outrager.

On remarque aussi, dans plusieurs passages, de la verve satirique, la seule qui anime Rousseau dans ses Epîtres; le portrait de Lamothe entre autres est un modèle du genre :

Il ose de sang-froid s'écrier : « Je m'égare!
Pardon, messieurs, j'imite trop Pindare! »

On ne croirait jamais sortis de la même plume les divers morceaux que nous avons cités; impossible d'être plus inégal que J.-B. Rousseau. Il lui manque en outre une des qualités essentielles du poëte, la sensibilité. « Il n'a, comme disait Voltaire, rien de grand ni de tendre; il n'a qu'un talent de détail; c'est un *ouvrier.* » En ce sens, Voltaire aurait pu dire, sans crainte de trop accorder, un artiste.

Comment, avec de semblables défauts, expliquer le succès enthousiaste qu'obtinrent ces *Epîtres* à leur apparition? L'auteur les composa presque toutes en pays étranger; toujours plus ou moins remplies de satires directes ou indirectes contre des hommes très-connus, elles étaient reçues avidement dans une capitale pleine d'hommes oisifs, inquiets, passionnés, pour qui la médisance est une espèce de besoin, où il entre encore plus de désœuvrement que de malignité. Rousseau d'abord, éloigné et malheureux, excitait une sorte d'intérêt par son malheur même; il avait beaucoup de partisans, et ses adversaires avaient beaucoup d'ennemis. Il affectait, dans la plupart de ses pièces, un ton de dévotion très-propre à lui concilier tous ceux qui croyaient favoriser en lui la cause de la religion, sans songer qu'il en violait le premier précepte, et que la piété véritable n'inspire point de méchancetés. Cet intérêt n'existant plus pour nous, il n'est resté, comme dit M. Demogeot, « qu'un versificateur souvent harmonieux, un habile artisan de strophes lyriques, mais à qui manquent l'inspiration, le sentiment, en un mot l'âme. Il tresse habilement les paroles de Racine et de Boileau autour des pensées de David, mais chez lui jamais un mot qui parte du cœur. »

Épîtres de Voltaire. Les épîtres en vers du philosophe de Ferney sont très-nombreuses. « C'est là surtout, dit La Harpe (*Eloge de Voltaire*), qu'il fait voir que la grâce était un des caractères de son esprit. La grâce distingue sa politesse et ses éloges. Chez lui, la flatterie n'est que ce désir de plaire dont on est convenu de faire un des liens de la société. Il se joue avec la louange, et quand il caresse la vanité, sûr qu'alors le seul moyen d'avoir la mesure juste c'est de la passer un peu, jamais du moins il ne paraît ni être dupe de lui-même, ni prétendre qu'on le soit. Il écrit à la fois en poëte et en homme du monde, mais de manière à faire croire qu'il est aussi naturellement l'un que l'autre. Il loue d'un mot, il peint d'un trait. Il effleure une foule d'objets et rapproche les plus éloignés... Cette imagination dont le vol est si rapide, le goût ne la perd jamais de vue. Le goût lui a appris, comme par instinct, que, si les fautes disparaissent dans un grand ouvrage, une bagatelle doit être finie; que le talent, qui peut être inégal dans ses efforts, doit être toujours le même dans ses jeux, et qu'il ne peut se permettre d'autre négligence que celle qui est une grâce de plus et qui ne peut appartenir qu'à lui. » Rivarol a dit : « C'est Hercule jouant avec une plume. »

L'épître à Mme Du Châtelet, traducteur des *Principes* de Newton, renferme de très-beaux vers :

Déjà ces tourbillons, l'un par l'autre pressés,
Se mouvant sans espace et sans règle entassés,
Ces fantômes savants à mes yeux disparaissent;
Un jour plus pur me luit; les mouvements renaissent.
. . . .
Il découvre à mes yeux, par une main savante,
De l'astre des saisons la robe étincelante :
L'émeraude, l'azur, la pourpre, le rubis,
Sont l'immortel tissu dont brillent ses habits.
Chacun de ses rayons, dans sa substance pure,
Porte en soi les couleurs dont se peint la nature;
Et, confondus ensemble, ils éclairent nos yeux,
Ils animent le monde, ils emplissent les cieux.
Confidents du Très-Haut, substances éternelles,
Qui brûlez de ses feux, qui couvrez de vos ailes
Le trône où votre maître est assis parmi vous,
Parlez, du grand Newton n'étiez-vous pas jaloux?

Dans l'*Epître à Uranie* ou le *Pour et le Contre*, on remarque aussi des vers heureux et qui expriment des sentiments passionnés. En général, dans ses Epîtres, Voltaire intervient de sa personne, par ses meilleures qualités, un bon sens tout gaulois, un goût supérieur, une raison aimable, un sens parfait des convenances, une familiarité libre, un esprit intarissable. Sa facilité brillante et la pétulance de sa verve peuvent leur servir de signature. Le disciple de Pope a plus d'originalité que son maître.

« Tous ses ouvrages, dit M. Nisard, sont pleins de sa personne; personne très-diversement jugée, qui n'a guère moins mérité le mal que le bien qu'on en a dit, mais, après tout, personne si naturelle, si française et de tant d'esprit, que, pour en avoir plus que lui, il faut être tout le monde... Quand on lit les épîtres et les satires de Voltaire, on pense à Horace, qui, dans la même morale, est plus élevé et plus aimable, et, par le tour et par l'image, plus poëte; à Boileau, qui, dans une morale supérieure, tire ses plus beaux vers de sa fidélité à cette morale; on pense à Voltaire lui-même, qui dira plus agréablement les mêmes choses dans ses poésies légères. Quand on lit les poésies légères, on ne se rappelle rien de meilleur, et l'on ne regrette rien. C'est un genre, et Voltaire en est le modèle. Que dire encore? Ce qu'est la correspondance de Voltaire à ses ouvrages en prose, ses poésies légères le sont à ses œuvres poétiques : c'est sa correspondance en vers. »

Épître du Diable à M. de Voltaire, pamphlet publié à Paris sans nom d'auteur en 1760. L'auteur anonyme suppose que Satan écrit à Voltaire pour le remercier et le féliciter. Ce cadre lui permet de passer en revue, sous une forme qui prête à l'esprit, les principaux points de la vie littéraire et philosophique du patriarche de Ferney. Il s'y trouve quelques jolis mots .

Tout diable que je suis, je le suis moins que toi
Et ne te passe que des cornes...

Puis l'énumération des titres de Voltaire à l'admiration reconnaissante du Diable, depuis la *Pucelle* jusqu'aux écrits où il faisait

Du Dieu de l'univers un monarque en peinture,
. . . .
Qui laissait le timon pour sommeiller en paix,
Et l'aveugle Destin, réglant tout à sa place,
Etait son maire du palais.

Il s'extasie de même sur le reste :

Ta *Religion naturelle*!...
Je voudrais en être le père!

Il conclut en lui promettant la bienvenue, foi d'archange rebelle, et en l'exhortant à finir dignement, c'est-à-dire comme un chien. Au moins ne va pas fléchir au dernier moment. Tiens bon!

Frappe, confonds, détruis et renverse à la fois
La morale du Christ, ses temples et ses lois :
Que l'enfer s'en étonne; et qu'enfin tous les diables
Rugissent de plaisir au bruit de tes exploits!

Cette pièce, pleine de haine et d'amertume, veut être spirituelle et originale, mais elle ne trahit qu'une de ces passions d'ultramontains qui ne savent pas même avoir la grandeur de la haine. Elle sent la sacristie, odeur qui, au dire de Gœthe, est, avec celle des punaises, la plus désagréable dont un odorat humain puisse être affecté.

Épîtres et Satires, par M.-J. Chénier (1796-1804). Outre le *Tableau de la littérature française au* XVIIIe *siècle,* les titres réels et impérissables de M.-J. Chénier à l'estime de la postérité sont la tragédie de *Tibère* et ses *Epîtres et Satires. L'Epître à Voltaire* est un tableau animé, une rapide esquisse des gloires littéraires de la France aux deux derniers siècles; elle brille par la richesse des pensées et par le charme de l'expression. C'est le morceau le plus achevé qui soit sorti de la plume du poëte; on y trouve, à propos des dissidences ou plutôt des contrastes qui avaient subsisté entre Voltaire et Rousseau jusqu'à la fin de leur carrière, ces vers remarquables sur leur réconciliation posthume dans l'esprit de la postérité :

O Voltaire! son nom n'a plus rien qui te blesse!
Un moment divisés par l'humaine faiblesse,
Vous recevez tous deux l'encens qui vous est dû :
Réunis désormais, vous avez entendu,
Sur les rives du fleuve où la haine s'oublie,
La voix du genre humain qui vous réconcilie.

Napoléon frappa de destitution Chénier, qui était alors inspecteur des études (cet emploi était son unique ressource), et Talleyrand, obéissant à la fois à un sentiment de gratitude personnelle et à la raison d'Etat, fit acheter toute l'édition à son compte. Le discours la *Calomnie* est la plus éloquente protestation de l'innocence qui se justifie en accusant à son tour de vrais coupables, convaincus devant le siècle. Une infâme et lâche calomnie, lancée perfidement par Morellet, poursuivait Chénier sans trêve ni merci; elle se glissait jusque dans son intérieur, sous son oreiller. Le journaliste Michaud, qui ne croyait pas un mot de ce qu'il disait, imprimait tous les jours, dans la *Quotidienne,* cette phrase : *Caïn, qu'as-tu fait de ton frère?* Sans doute, André Chénier avait été la plus noble, la plus pure victime de la Révolution; mais son frère n'avait pas souscrit à sa mort; il avait tout fait pour la prévenir, et, le sacrifice accompli, il le déplora amèrement. A la fin, Marie-Joseph se releva sous le coup d'une violente indignation; il frappa rudement ces folliculaires du Directoire, qu'il flagelle tour à tour dans les rapides évolutions de sa colère vengeresse. Une mâle éloquence, un tact consommé, une mesure parfaite, un style ferme et décidé caractérisent ces vers, dont plusieurs sont devenus proverbes. La *Conférence de Pie VI et de Louis XVIII* représente le pape parlant comme un sans-culotte, et le Bourbon comme un athée. On ne peut qu'admirer la verve incisive ni le style décidé de cette pièce. Les *Nouveaux saints* présentent plus de courtoisie dans la malice. Toutes ces pièces sont de véritables satires. La *Promenade de Saint-Cloud* est une élégie pleine de charme, où l'auteur exprime sa douleur de l'apostasie de Bonaparte, infidèle à la liberté. On peut citer, parmi d'autres épîtres moins connues, celles *A Eugène, A mon père, Au roi, A l'empereur,* et parmi les satires, *La raison, Si l'erreur est utile aux hommes,* etc.

« Ces satires, dit Charles Labitte, assignent à Chénier une double place sur le seuil du nouveau siècle. Littérairement, elles le rangent parmi les maîtres; historiquement, elles lui donnent, dans le retour monarchique et chrétien d'alors, un rôle de contradicteur important... Rien ne ressemble moins au médiocre style des *tragédies* que le style ferme et décidé des *satires.* L'empreinte est marquée et nette : ce n'est plus la monnaie courante et effacée d'hier. La plaisanterie se rencontre là franche, dégagée, de bon aloi; le poëte ne pointille pas sur l'idée comme Rivarol, il n'enjolive pas de petites ironies comme Gresset; c'est la raison droite de Boileau, c'est l'impitoyable bon sens de Voltaire. Le trait s'échappe du style comme d'un ressort, et touche aussitôt le but... » Plus loin, le même critique insiste sur l'originalité de M.-J. Chénier dans l'épître et dans la satire, deux genres qui se confondent souvent, notamment sous sa plume : « C'est dans ses satires, dans ses discours en vers, dans ses spirituelles épigrammes, qu'il faut surtout chercher Marie-Joseph. Là, il est plus qu'un reproducteur élégant de Voltaire : il a un talent à lui, un talent ferme, ingénieux. Ne lui demandez pas la rêverie, l'accent des grandes passions ou des amours éperdues; c'est à peine si un éclair de sensibilité à demi voluptueuse se glisse çà et là dans ses vers... Non, cette poésie touchante de l'âme, cette poésie riche et colorée de l'imagination, Marie-Joseph ne l'a pas; mais d'autres dons lui appartiennent qu'il faut reconnaître, qu'il faut admirer. Un mot de lui suffit à le peindre :

Il pare la raison du charme des beaux vers.

Ce style d'un tissu serré et industrieux, ces vers nets, clairs, faciles à retenir, et où la précision s'unit si bien à la justesse; cette poésie qui n'a ni les entraînements du rhythme ni les enchantements de la mélopée, mais qui enferme et presse le sens sous une mesure forte, sous un mode élégant : tout cela commande l'estime, appelle la sympathie... » Chénier n'a pas, en effet, la sensibilité du cœur ni le coloris de l'imagination : il a le bon sens, la justesse, la précision, l'élégance, la vigueur châtiée, toutes les qualités estimables qui font des vers clairs, nets, arrêtés et faciles. On aime à y trouver cette haine du pouvoir absolu, sentiment concentré et frémissant, qui s'harmonise si bien avec les hommages qu'il rend à la liberté.

Épîtres et Satires, par M. Viennet (1 vol., 1845; nouv. édit., 1858). Ce recueil fait connaître l'homme même; la pensée et le style de l'auteur relèvent de son caractère, reproduisent le fond de sa conscience. Attaquer les vices et les ridicules de son temps; dénoncer les tyrans à la haine publique, détruire les fausses réputations qu'établissent de complaisants et sots compères, dans le monde politique et littéraire, poursuivre l'hypocrisie dans les charlatans qui usurpent les honneurs de la vertu, démasquer la fraude, le mensonge et les intrigants qui en vivent, c'est là un acte de justice et de courage, un devoir d'honnête homme à remplir envers la société. Depuis sa première épître à Denon sur *le Voyage d'Egypte* (1803) jusqu'à sa dernière à Alexandre Duval sur l'*Ingratitude* (1844), M. Viennet plaide en vers énergiques la cause d'une sage indépendance, du véritable patriotisme, des saines doctrines littéraires et sociales. Une partie des principaux événements qui, dans cet intervalle de quarante ans, ont agité la France et l'Europe, se trouve en quelque sorte résumée dans le seul titre des nombreuses épîtres dont se compose son recueil. L'auteur s'adresse successivement à Napoléon, sur la généalogie que ses courtisans voulaient lui faire; à Morellet, sur la philosophie du XVIIIe siècle; à Fontanes, sur l'Université et la littérature du jour; à l'empereur Alexandre; au roi Louis XVIII, sur l'ordonnance du 5 septembre; à Gouvion Saint-Cyr, sur l'armée; aux rois de la chrétienté, sur l'indépendance de la Grèce; aux Muses, sur les romantiques; à l'abbé Lamennais; aux chiffonniers, sur les crimes de la presse; aux mules de don Miguel, à l'occasion de sa chute; à Charles X, sur le ministère Polignac; au pacha d'Egypte; à M. Thiers, sur les charivaris; à un poëte carliste qui l'avait engagé à plaider la cause de Henri V. Sous tous les régimes, il n'envisage que l'intérêt, il ne célèbre que la gloire de la France; son incisive et nerveuse poésie a pu contribuer, autant que le pamphlet le plus passionné ou la polémique la plus ardente, aux progrès et à la conquête des libertés constitutionnelles.

Son livre est divisé en trois époques : *Sous l'Empire, Sous la Restauration, Après la révolution de Juillet.* Ces trois dates forment une sorte de trilogie satirique, un drame curieux, piquant, animé, où le poëte flagelle la plupart des grands et des petits acteurs qui ont joué sur la scène politique tant de rôles blâmables ou ridicules. Privé du théâtre, M. Viennet s'est réfugié dans la satire, attaquant sans peur toutes les puissances, avocats, jésuites, ministres, journalistes, et ne ménageant rien, pas même les noms propres; on sent que la colère est pour lui la dixième muse, et c'est elle qui l'inspire le mieux. Tout en respectant la forme ancienne, il a su être neuf dans l'ensemble et dans les détails de ses compositions. La langue de Boileau et de Voltaire lui a fourni des armes assez fortement trempées pour châtier la race éternelle des sots et des méchants. D'ailleurs toutes les épîtres de M. Viennet ne sont pas des satires politiques : tantôt elles célèbrent les prodiges des armes françaises dans la campagne d'Austerlitz, ou les conquêtes de la science et des arts dans la merveilleuse expédition d'Egypte; tantôt elles contestent l'utilité des voyages pour le savant et pour le poëte; ici elles comparent le génie de Corneille et de Racine; là elles cherchent à convertir un désœuvré par la peinture des charmes de l'étude. Les visites et les souhaits du jour de l'an, les ambitieuses prétentions de l'école romantique, les louanges données à tort au temps passé, tels sont encore les divers sujets que M. Viennet a traités avec le talent le plus flexible. Ce recueil est, avec les *Fables,* le véritable titre littéraire de l'auteur de *Clovis;* un succès durable en maintient la réputation. La collection de ces épîtres, qui atteignent le chiffre académique de quarante, est précédée d'une introduction en prose, et terminée par un *Précis historique sur la satire chez tous les peuples.* Ce dernier morceau, entièrement neuf, est un véritable trésor, non-seulement d'esprit, mais de science; écrit d'un style vif et rapide comme la pensée de l'auteur, il réunit à l'intérêt d'une composition originale celui d'une œuvre de consciencieuse érudition.

Dans une de ses épîtres, *Au public de l'Institut,* M. Viennet indique au futur Molière des coupables dignes de sa férule; mais il lui conseille d'épargner les femmes, auxquelles il s'adresse en finissant :

Oui, mesdames, depuis qu'Hennipus le cynique
Des amours d'Aspasie a réjoui l'Attique,
Voilà, de compte fait, deux mille trois cents ans
Qu'en prose comme en vers on rit à ses dépens.
C'est nous donner sur vous un injuste avantage.
Quels que soient vos défauts, mon sexe les partage,
Et nous avons de plus ceux que vous n'avez pas.
Mais vous vous mêlez trop de nos fâcheux débats;
La politique aigrit et dessèche les âmes;
Elle enlaidit, vieillit, songez-y bien, mesdames!
Les rides sur vos fronts viendront avant le temps.
Le ciel, qui vous orna de mille dons charmants,
Vous créa pour l'amour et non pour la dispute.
Vous perdez plus que nous à cette affreuse lutte;
N'y paraissez jamais que pour nous apaiser;
A qui résistera sachez tout refuser,
Et, calmant des partis le funeste délire,
Reprenez sur nos cœurs vos droits et votre empire.

Épîtres rustiques, publiées en 1861 par M. Joseph Autran. Les poëmes intitulés *Laboureurs et soldats* et la *Vie rurale* avaient déjà prouvé la séduction qu'exercent sur M. Autran les scènes de la vie active et spécialement les tableaux de la vie champêtre. Dans ses *Epîtres rustiques* il veut faire partager son enthousiasme à ses lecteurs et leur inspirer l'amour de la campagne; il veut y retenir le laboureur, il veut y appeler l'habitant des villes et implore le secours de sa muse :

Dis-leur des humbles toits la paix héréditaire;
Fais aimer les vertus qui naissent de la terre;
Rattache au droit sillon les ingrats laboureurs;
Dénonçant la cité pour ses âpres fureurs,
Montre partout le champ plus fécond que la ville.

La muse ne reste point sourde à cet appel, et le poëte retrace, dans de gracieux paysages, la beauté de la nature, le bonheur de la vie rustique même au milieu des plus pénibles travaux. Pour faire ombre à son tableau, il oppose à ce bonheur méconnu la corruption des villes et l'existence tourmentée qu'elles nous imposent. L'auteur quitte le pinceau pour le fouet de la satire :

Ces noms, ces anciens noms qui brillaient autrefois
Comme autant de joyaux dignes du front des rois,
Démentant tour à tour un passé magnifique,
Au marché sont enfin chose dont on trafique.
N'en avons-nous pas vu de ces fiers paladins
A qui nos lâchetés n'inspiraient que dédains,
Qui soutinrent vingt ans, beaux parleurs de tribune,
La foi dans un autel malgré toute fortune,
Vendre contre un peu d'or, aux mains des nouveaux [dieux,
Trois générations de martyrs et d'aïeux?

Sa lyre possède toutes les cordes et il sait les faire vibrer habilement. C'est la pitié qui le saisit à la lecture de l'*Ouvrière* de M. Jules Simon, ce chaleureux plaidoyer en faveur de la misère contre l'exploitation de l'homme. Il descend avec lui dans

L'enfer des ateliers et des manufactures,

et il peint avec douleur les victimes qu'il a vues dans ces cercles non moins terribles que ceux de l'enfer de Dante :

Où va le père? Il va dans quelque infecte usine
Remplir de l'aube au soir l'emploi d'une machine;
Haletant, nu, sinistre, aveuglé de stupeur,
Il va vivre, s'il peut, au sein d'une vapeur
Qui ronge les poumons et calcine la gorge,
Nourrir une fournaise, attiser une forge,
Soulever des marteaux, pousser un balancier,
User sa chair saignante à des engins d'acier;
Heureux et bien heureux si ce métal qui broie
De l'homme qui l'effleure un jour ne fait sa proie!
Où va la mère, sombre et hâtive en chemin?
Reprendre aussi la tâche et le joug inhumain;
Dans une étroite chambre où s'irrite l'haleine,
Elle va jusqu'au soir tordre un fil, une laine,
Tresser, battre, carder, assouplir un tissu,
Exécuter sans fin l'ordre une fois reçu,
Et songer tout le jour à sa triste mansarde
Où pleure un nouveau-né que personne ne garde!
Où va de son côté le garçon de douze ans?
Recommencer à jeun des travaux épuisans,
Dans un air ténébreux et chargé de blasphèmes,
Faire un métier mortel pour les hommes eux-mêmes,
Il va, pour quelques sous qui lui seront comptés,

Subir tant de rigueurs et de brutalités,
Que l'enfant, au sortir de ce fatal repaire,
Regagne un jour le toit plus flétri que son père.
Et l'aïeul, où va-t-il? Ne parlons pas d'aïeux,
Les hommes de trente ans sont ici les plus vieux!
Seigneur! Seigneur! enfin, loin de toute famille
Sous sa pâleur malsaine où va la jeune fille?
Est-ce pour ces métiers où se jaunit le front,
Est-ce pour cette vie où l'âme se corrompt,
Est-ce pour cette honte et pour cette torture
Que vous mîtes au jour la frêle créature?
Elle sort aujourd'hui pure encor; mais ce soir
L'œil se détournera n'osant plus la revoir.

Le tableau, fort heureusement, est chargé; mais, hélas! le fond n'en est que trop vrai, et c'est pour une telle existence que l'on délaisse la vie des champs, l'air pur, le travail au soleil, la santé de l'âme et du corps, la consolation de la famille, la joie des enfants, toutes les compensations que la bienfaisante nature garde aux labeurs de l'homme! Les armées n'enlèvent déjà que trop de bras à l'agriculture, ce qui diminue les ressources et augmente les dépenses du pays, sans que le paysan abusé abandonne de lui-même ses champs pour la ville. Sachons gré à M. Autran d'avoir voulu lui enlever ses dangereuses illusions, et terminons en répétant avec M. Vapereau : « Les *Epîtres rustiques* prouvent une fois de plus qu'un poëme, inspiré par le sentiment du devoir, peut aussi bien être une belle œuvre qu'une bonne action. »

ÉPITRICHE adj. (é-pi-tri-che — du gr. *epi,* en dessus; *thrix,* poil). Infus. Qui est cilié en dessus. On dit aussi ÉPITRIQUE. ‖ S. m. pl. Division des infusoires polygastriques.

ÉPITRITE adj. (é-pi-tri-te — gr. *epitritos;* de *epi,* sur, et *tritos,* troisième). Arithm. anc. Se disait de tout nombre entier égal à un autre nombre entier plus le tiers de celui-ci. Ainsi 4, égal à $3+\frac{3}{3}$, est épitrite par rapport à 3; 12, égal à $9+\frac{9}{3}$, est épitrite par rapport à 9.

— Prosod. Se dit d'un pied grec ou latin composé de trois longues et d'une brève, quel que soit l'ordre des syllabes. ‖ *Pied épitrite premier, deuxième, troisième, quatrième,* Pied épitrite dans lequel la syllabe brève occupe la première, la deuxième, la troisième, la quatrième place, comme dans les mot *amarentur, dedicati, præfulgidi, indefessa.*

— Mus. anc. Se disait d'un rhythme musical correspondant au pied métrique de même nom.

ÉPITROCHASME s. m. (é-pi-tro-ka-sme — gr. *epitrochasma;* de *epi,* sur; *trôchaô,* je cours). Rhétor. Figure qui consiste à accumuler des idées fortes sous une forme concise.

ÉPITROCHLÉE s. f. (é-pi-tro-klé — du gr. *epi,* sur, et de *trochlée*). Anat. Tubérosité ou saillie osseuse interne de l'extrémité inférieure de l'humérus, donnant insertion au ligament latéral interne de l'articulation du coude, et à tous les muscles de la région antibrachiale antérieure et superficielle.

ÉPITROCHLO-CUBITAL adj. m. Anat. Se dit de l'un des muscles du bras de la salamandre, qui s'étend du coude à l'épitrochlée.

ÉPITROCHLO-MÉTACARPIEN adj. m. Anat. Se dit du muscle radial interne, qui s'étend de l'épitrochlée à la partie supérieure du second os du métacarpe.

ÉPITROCHLO-PALMAIRE adj. m. Anat. Se dit du muscle palmaire grêle, qui s'étend de l'épitrochlée au ligament annulaire du carpe et à l'aponévrose palmaire.

ÉPITROCHLO-PHALANGIEN adj. m. Anat. Se dit du muscle sublime du bras, qui s'étend de l'épitrochlée aux phalangines des quatre doigts qui ont trois articulations.

ÉPITROCHLO-PRÉMÉTACARPIEN adj. m. Anat. Se dit du muscle extenseur droit antérieur du canon, chez les solipèdes.

ÉPITROCHLO-PRÉPHALANGIEN adj. m. Anat. Se dit du muscle extenseur antérieur du pied.

ÉPITROCHLO-RADIAL adj. m. Anat. Se dit du muscle rond pronateur, qui s'étend de l'épitrochlée à la partie moyenne du radius.

ÉPITROCHLO - SOUS - PHALANGETTIEN adj. m. Anat. Se dit d'un muscle de la main de la grenouille.

ÉPITROCHLO - SOUS - RADIAL adj. m. Anat. Se dit d'un muscle de l'avant-bras de la grenouille.

ÉPITROCHLO-SUS-CARPIEN adj. m. Anat. Se dit du muscle fléchisseur externe du canon, chez les solipèdes.

ÉPITROPE s. m. (é-pi-tro-pe — gr. *epitropos;* de *epi,* sur, et de *trephô,* j'entretiens). Hist. Tuteur, curateur ou administrateur. ‖ Chez les Grecs modernes, à l'époque de la domination de la Porte, Arbitre spécial pour les différends entre Grecs et Turcs.

ÉPITROPE s. f. (é-pi-tro-pe — gr. *epitropê;* de *epi,* sur, et de *trepô,* je tourne). Rhét. Figure par laquelle on fait une concession qu'on pourrait refuser, afin de prouver d'une manière plus frappante ce que l'on se propose de démontrer. Voici un exemple de cette figure : *Vous voulez que l'accusé soit l'auteur du meurtre, je vous l'accorderai, bien que je vous aie donné déjà la preuve du contraire; je vous montrerai maintenant qu'il aurait eu le droit de faire ce dont vous l'accusez à tort.*

ÉPITROPIEN adj. m. (é-pi-tro-piain — gr. *epitropios;* de *epi,* sur, et de *trephô,* je nourris). Mythol. Surnom d'Apollon chez les Doriens : *Le temple d'Apollon* ÉPITROPIEN.

ÉPITYRUM s. m. (é-pi-ti-romm — gr. *epituron;* de *epi,* sur, et de *turos,* fromage). Antiq. gr. Mets des anciens Grecs, connu aussi en Sicile, et qui consistait en chair d'olives assaisonnée d'huile, de vinaigre, de menthe, etc.

ÉPIXANTHE s. m. (é-pi-ksan-te — du gr. *epi,* sur; *xanthos,* jaune). Entom. Genre d'insectes coléoptères pentamères, de la famille des lamellicornes, tribu des scarabées, comprenant trois espèces, dont le type habite Madagascar. ‖ On dit aussi ÉPIXANTHIS.

ÉPIXÉNAGE s. m. (é-pi-ksé-na-je — gr. *epixenagos;* de *epi,* sur, *xenos,* étranger, *agô,* je conduis). Antiq. gr. Chef d'une épixénagie. ‖ On dit aussi ÉPIXÉNAGUE.

ÉPIXÉNAGIE s. f. (é-pi-ksé-na-jî — rad. *épixénage*). Antiq. gr. Subdivision de la phalange composée de 2,048 hommes.

ÉPIXYLE adj. (é-pi-ksi-le — du gr. *epi,* sur; *xulon,* bois). Bot. Qui se développe sur le bois : *Agaric* ÉPIXYLE.

ÉPIZÉPHYRIEN, IENNE adj. (é-pi-zé-fi-riain, iène — gr. *epizephurios;* de *epi,* sur, et *zephuros,* vent d'ouest). Géogr. anc. Qui est à l'ouest : *Les Locriens* ÉPIZÉPHYRIENS. ‖ Se disait particulièrement des habitants de la ville de Locres, en Italie.

ÉPIZOAIRE adj. (é-pi-zo-è-re — du gr. *epi,* sur; *zôon,* animal). Hist. nat. Qui vit sur les animaux et à leurs dépens : *Parasites* ÉPIZOAIRES.

— s. m. Animal épizoaire : *Les* ÉPIZOAIRES *appartiennent à des groupes assez différents du règne animal.* (P. Gervais.) ‖ Se dit par opposition à ENTOZOAIRE.

— **Encycl.** Les *épizoaires* ne constituent pas une classe ou une division proprement dite du règne animal, mais un groupe composé de genres fort divers, et dont le caractère commun est de vivre en parasites, et de tirer le plus souvent leur nourriture des animaux sur lesquels ils se fixent. Les *épizoaires* vivent sur la surface extérieure du corps de leurs victimes, ce qui les distingue des *entozoaires.* Quelques insectes et arachnides (notamment les *acares*) sont de véritables *épizoaires;* mais c'est surtout parmi les crustacés et les annélides que l'on trouve le plus grand nombre d'êtres appartenant à cette catégorie. La sangsue offre l'exemple le plus connu des *épizoaires,* dont l'organisation présente de notables différences. Quelques cryptogames peuvent aussi être regardés comme *épizoaires.*

ÉPIZOÏQUE adj. (é-pi-zo-i-ke — du gr. *epi,* sur; *zôon,* animal). Zool. Syn. d'ÉPIZOAIRE, surtout pour les insectes : *C'est Rédi qui, le premier, fit connaître l'histoire des insectes* ÉPIZOÏQUES. (H. Lucas.)

— s. m. pl. Ordre d'insectes appelés aussi PARASITES.

— Géol. Qualification donnée à ceux des terrains supérieurs qui contiennent des débris d'animaux.

— **Encycl.** Zool. Ce terme s'applique surtout à un petit groupe d'insectes aptères, plus connus sous le nom de *parasites.* Ils ont pour caractères : des antennes apparentes, courtes, articulées; une bouche plus ou moins renfermée dans la cavité de la tête, pourvue de mandibules ou de mâchoires en crochets, ou d'un suçoir, ou bien enfin d'une trompe; un corselet distinct de la tête; un abdomen dépourvu d'appendice locomoteur à l'extrémité; des pattes terminées en pointes ou en pinces; point de métamorphoses. Ce groupe, désigné aussi sous le nom d'*anoploures,* renferme les genres pou et ricin, caractérisés, le premier par un suçoir, le second par des mâchoires. Ces deux genres, qui ont pour caractère commun de vivre en parasites sur le corps des animaux, ont été subdivisés en plusieurs coupes génériques secondaires.

ÉPIZOONOSOLOGIE s. f. (é-pi-zo-o-no-zo-lo-jî — du gr. *epi,* sur; *zôon,* animal; *nosos,* maladie; *logos,* discours). Histoire des épizooties.

ÉPIZOOTIE s. f. (é-pi-zo-o-sî ou tî — du gr. *epi,* sur; *zôon,* animal. Quant au grec *zôon,* il se rapporte à la racine sanscrite *gio,* vivre, exister, d'où le grec *zaô;* lithuanien *gyiu, gywoiu;* russe *ziwu,* même sens; d'où aussi le sanscrit *givat,* vivant, *giva,* vie, *givitan,* existence; grec *zôos,* vivant, *zoê,* vie; lithuanien *gywas,* vivant, *gywata,* existence; russe *ziwoe,* animal. Le grec *zôon* désigne ainsi l'animal en tant qu'être vivant). Art vétér. Maladie épidémique ou contagieuse des animaux ou d'une classe d'animaux : *Dans les premières années du règne de Louis XVI, une* ÉPIZOOTIE *terrible ravagea nos provinces du Midi.* (Lemontey.) *La plupart des* ÉPIZOOTIES, *la clavelée, la morve, proviennent de l'appauvrissement du sang.* (Toussenel.)

— Rem. Doit-on prononcer la dernière syllabe d'*épizootie* avec le son doux comme dans *inertie,* ou avec le son dur comme dans *sacristie?* L'Académie, bien entendu, ne dit rien; comme le sage, dans le doute, elle s'abstient. M. Littré prononce *ti* doux, et nous ne sommes pas éloigné de croire que M. Littré a raison. Toutefois, nous sommes obligé d'ajouter que la plupart des lexicographes donnent la préférence au son dur. Nous croyons savoir qu'en général les vétérinaires ont adopté cette prononciation. Malgré tout cela, nous penchons, nous, pour l'opinion de M. Littré. Certainement, il ne saurait y avoir ici une raison de règle; car, sur une trentaine de mots en *tie* que comprend la langue française, quinze environ ont le son dur et le reste le son doux. Où serait la règle? où serait l'exception? Disons donc au lecteur, comme la nourrice à Phocas :

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses.

— **Encycl.** Art vétér. L'étude approfondie des *épizooties* est peut-être ce que la médecine vétérinaire a de plus important. Ces maladies, qui tuent en très-peu de temps des quantités considérables d'animaux utiles, sont d'autant plus redoutables qu'on les connaît encore peu, et qu'on est moins prémuni contre elles. Obscures et cachées dans leurs causes, insidieuses et rapides dans leur marche, effrayantes et trompeuses dans leurs symptômes, meurtrières dans leurs effets, elles frappent à la fois un grand nombre d'animaux, avant même qu'on soupçonne leur existence et leur nature. En effet, les premiers qui les découvrent sont presque toujours des ignorants, qui ne voient, dans ces maladies, que l'effet d'une cause vulgaire, facile à déterminer. Mais bientôt ces maladies se propagent avec une étonnante rapidité, favorisées dans leurs sinistres accroissements par une foule de causes variées et nuancées à l'infini. Le mal gagne de proche en proche, envahit des étendues immenses, cause des pertes considérables, résiste presque toujours aux obstacles que l'on veut opposer à ses ravages, et semble être au-dessus des ressources et des efforts humains.

S'il est vrai que la domestication est une des grandes sources d'où découle la variété des maladies qui attaquent les animaux soumis à l'homme, il est certain aussi que ces fléaux destructeurs qui viennent ravager nos étables n'épargnent pas les animaux vivant à l'état de nature et obéissant à leurs instincts. Dans les sociétés primitives, l'animal domestique reste à demi sauvage; les conditions locales agissent sur lui avec une intensité que l'intelligence de l'homme parvient souvent à neutraliser. Ces conditions des lieux, pour amener des maladies moins diversifiées, ne rendent pas moins meurtrières celles qui éclatent. Les progrès de la culture du sol, devant lesquels les flaques d'eau stagnantes, les marais, les landes stériles disparaissent, qui transforment jusqu'au climat; la multiplicité et la variété des cultures fourragères, qui changent les conditions hygiéniques sous l'empire desquelles vivent nos animaux, modifient leur organisme, y déposent le germe de maladies nouvelles, effacent des prédispositions anciennes, et impriment à celles qui persistent un caractère qui nous les fait envisager sous une autre face. Les animaux domestiques, presque entièrement soustraits à l'action de l'homme, subissent la loi d'une nature constante dans ses œuvres; ils restent exposés sans défense à toute la puissance des influences locales et climatériques. Leur organisation homogène, fortifiée par une habitude séculaire, résiste plus longtemps à ces causes destructives; mais l'équilibre une fois rompu, surgissent les réactions. Plus uniformes, elles donnent aux affections une physionomie à peu près toujours la même, et un caractère tantôt plus, tantôt moins malin, suivant le principe morbide. Cette uniformité des maladies ne laisse pas que d'attaquer profondément les sources de la vie, et de provoquer une destruction qui, comparée à la mortalité de nos animaux domestiques civilisés, ne tourne pas constamment à l'avantage de la domestication qu'on pourrait appeler naturelle.

Avant que la conquête et la civilisation romaines eussent transformé les Gaules, les affections charbonneuses étaient fréquentes et redoutables sur les rives du Rhône, de la Durance et de l'Hérault : *Carbunculus, peculiare Narbonensis provinciæ malum,* dit Pline. Les forêts immenses dont les Gaules étaient couvertes, le défaut de régularité dans le cours des eaux, les vastes marécages qui entrecoupaient le sol, entretenaient une atmosphère humide au midi, brumeuse et froide au nord et à l'ouest. Ces conditions favorables aux pâturages firent de l'éducation du bétail la principale industrie des Gaulois; ils consommaient beaucoup moins de céréales que de viande et de lait. La topographie, le climat, à l'empire desquels la domestication soumettait les animaux, expliquent l'origine d'un genre d'affection si fréquent et si redouté par nos ancêtres. Partout où de nos jours des conditions identiques se présentent, les effets sont les mêmes; des maladies peu nombreuses, peu variées, revêtant ordinairement la forme épizootique, déciment les populations animales. La domestication d'autrefois, comparée à celle de nos jours, n'est nullement regrettable; elle existe dans plusieurs gouvernements de l'immense empire russe, sur lequel une épouvantable destruction animale pèsera encore longtemps, et s'opposera, comme un obstacle insurmontable, à tout progrès agricole. Enfin, ces maladies épizootiques, dont on a tant de peine à borner les ravages, doivent rarement leur origine, avons-nous dit, à des causes générales, à l'action desquelles un grand nombre d'animaux sont à la fois soumis, et qui toutes agissent comme des modifications de l'organisme. Ainsi l'air, la température atmosphérique, certaines localités, la malpropreté et le méphitisme des logements, la nature et la qualité des aliments, les voyages, les travaux, les calamités de tout genre, sont autant de causes qui, en certaines circonstances, peuvent être assez actives pour donner naissance à une maladie frappant la plupart ou la totalité des individus soumis à de telles influences.

La pathologie comparée peut offrir des données très-utiles pour la science de la médecine générale, et, sous ce rapport, elle est digne de l'attention de l'homme de l'art. Plusieurs médecins célèbres ont étudié les *épizooties,* et ils ont rendu de grands services dans ces temps de calamité publique. En effet, si l'on ne prend les mesures sanitaires reconnues utiles, la contagion gagne de proche en proche, et la surface infectée devient si grande, que l'on n'ose plus espérer d'extirper les racines de l'infection. Très-souvent l'on n'a connu la nature épizootique d'une maladie qu'après une longue suite de pertes, et l'on a attendu, pour en arrêter les progrès, qu'il ne fût plus possible d'opposer de barrière à ses ravages.

Parmi les *épizooties,* les unes commencent simultanément dans un grand nombre de lieux à la fois; les autres se déclarent dans un lieu, puis elles parcourent successivement une étendue de pays quelquefois immense, parfois dans une direction régulière, en traversant les climats les plus divers. D'autres se propagent avec une rapidité effrayante d'une contrée à une autre; d'autres enfin se propagent très-lentement, sans qu'il survienne d'interruption dans leur durée. Enfin, dans d'autres circonstances, une maladie épizootique disparaît, puis se montre tout à coup dans une contrée qui en paraissait délivrée; ce qui indique la nécessité de persévérer dans l'emploi des moyens préservatifs.

Au point de vue de leur durée, les *épizooties* présentent de notables différences : les unes disparaissent après quelques mois, les autres persistent une ou même plusieurs années, en continuant de ravager successivement plusieurs pays. Leur cours peut être divisé en plusieurs époques, dont chacune offre quelque chose de particulier, soit sous le rapport des symptômes, soit sous celui des complications, de la gravité des accidents, du mode de terminaison, et même du traitement. Il y des époques où les *épizooties* sont très-graves, d'autres où elles le sont beaucoup moins. Le traitement doit donc varier aux différentes périodes de la maladie, comme les symptômes varient eux-mêmes.

— Législ. et admin. Plusieurs ordonnances, de nombreux arrêts ou décrets ont été rendus sur l'*épizootie* dans le but de la prévenir ou d'en arrêter les progrès. Citons, parmi ces différents actes administratifs, les arrêts des 10 avril 1714, 24 mars 1745, 19 juillet 1746, 18 décembre 1774, 30 janvier 1775 et 16 juillet 1784, ainsi que l'arrêté du Directoire exécutif du 27 messidor an V, dont les dispositions ont été maintenues en vigueur par l'ordonnance du 27 janvier 1815.

L'arrêté du 27 messidor an V, reproduisant ou imitant des lois et décrets antérieurs que nous citons après chaque prescription, contient les principales dispositions applicables à la matière. Tout propriétaire ou détenteur de bêtes à cornes qui a une ou plusieurs bêtes malades ou suspectes est obligé, sous peine de 500 francs d'amende, d'en avertir sur-le-champ le maire de sa commune, qui les fait visiter par l'expert le plus prochain, ou par celui qui a été désigné par le département ou par le canton.

Lorsque, d'après le rapport de l'expert, il est constaté qu'une ou plusieurs bêtes sont malades, le maire doit veiller à ce que ces animaux soient séparés des autres et ne communiquent avec aucun animal de la commune. Les propriétaires, sous quelque prétexte que ce soit, ne peuvent les faire conduire dans les pâturages ni aux abreuvoirs communs, et ils sont tenus de les nourrir dans des lieux fermés, sous peine de 100 francs d'amende. Le maire doit en informer, dans le jour, le sous-préfet de l'arrondissement, auquel il indique le nom du propriétaire et le nombre de bêtes malades. Le sous-préfet fait part du tout au préfet du département. Aussitôt qu'il est prouvé au maire que l'*épizootie* existe dans une commune, il en instruit tous les propriétaires de bestiaux, par une affiche posée aux lieux où se placent les actes de l'autorité publique; cette affiche enjoint aux propriétaires de déclarer au maire le nombre des bêtes à cornes qu'ils possèdent, avec désignation d'âge, de taille de poil, etc. En même temps, le maire fait marquer sous ses yeux toutes les bêtes à cornes de sa commune avec un fer chaud représentant la lettre *M.* Afin d'éviter toute communication des bestiaux de pays infectés avec ceux de pays qui ne le sont pas, il est fait de temps en temps des visites chez les propriétaires de bes-